

**Cabinet Finex Consulting, spécialisé dans la formation pratique en Comptabilité et en
Microfinance Tél 95 84 86 90/ 96 27 61 81/51141490**

NB : La pratique de la Gestion des projets au Cabinet Finex Consulting à 55 000F. Nous invitons les diplômés en Gestion des Projets à essayer ce cas avec la théorie universitaire. Ils pourront comprendre la différence entre la théorie et la pratique. Pour ceux qui savent que ce cas est indispensable pour leur vie professionnelle, merci de s'inscrire en payant 10000F sur les 55000F au 96 27 61 81 (Cotonou) et 51 14 14 90 (Parakou) et nous vous conduisons à l'emploi au 95 84 86 90

CAS PRATIQUE SUR LA GESTION DES PROJETS

Dossier: Engagez comme Gestionnaire de projets dans une ONG naissante ; le Chargé de Programme vous donne les informations suivantes sur l'Organisation afin de satisfaire les obligations de votre cahier de charge :

✦ **Objectif général du projet à conduire** : Améliorer le niveau de vie des familles monoparentales de l'Association VIDOLE dans la ville d'Abomey ;

✦ **Objectif spécifique** : Augmenter de 10% les revenus des femmes des 20 coopératives de VIDOLE en un an.

✦ **Résultats attendus** :

1. Les 20 coopératives se regroupent en union et leurs capacités de gestion et d'organisation se renforcent ;
 2. Les 20 coopératives diversifient leurs activités ;
 3. Les produits réalisés par les femmes trouvent des débouchés commerciaux.
- a) En tant que spécialiste en gestion des projets, identifiez au moins 5 activités pouvant vous permettre d'atteindre les objectifs assignés ?
- b) Dans la pratique de la gestion des projets, **le sens de conception d'un projet** est le suivant : Objectif Général ; Objectif Spécifique ; Résultats attendus ; Activités à réaliser ; les moyens nécessaires pour déboucher sur le coût ou le budget du Projet. Reconstituez **le sens réel de fonctionnement** d'un projet à partir de cette description.
- c) Quelles sont les qualités d'un bon objectif spécifique ?
- d) Reconstituer le cadre logique de ce projet en prenant en compte les activités suivantes :
1. Mettre en place des unités de productions innovantes ;
 2. Organiser des visites d'échanges avec d'autres coopératives ;
 3. Identifier avec les coopératives de nouvelles filières de productions ;
 4. Former les coopératives féminines en gestion financière ;
 5. Organiser des réunions de sensibilisation des coopératives sur le thème des avantages des unions de coopératives et sur leurs modes de fonctionnement.
- e) Quelle différence faites vous entre : porteur ; animateur et bénéficiaires de projet ?
- f) Quelles dispositions prendre avant d'impliquer les bénéficiaires dans l'identification d'un projet ?
- g) Quelles sont les techniques à votre disposition pour réaliser des animations auprès des bénéficiaires d'un projet ?
- h) Quel est le but qu'on poursuit en réalisant des animations auprès des bénéficiaires ?
- i) Qu'est ce que : l'animation ; le diagnostic ; un acteur ; un objectif ; une stratégie ?

<i>Objectif Général</i>	<i>Objectif spécifique</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Activités</i>	<i>Moyens</i>
Améliorer le niveau de vie des familles monoparentales de l'Association VIDOLE dans la ville d'Abomey	Augmenter de 10% les revenus des femmes des 20 coopératives de VIDOLE en un an	(R.A.1) Les 20 coopératives se regroupent en union et leurs capacités de gestion et d'organisation se renforcent	<i>A.1.1</i>	
			<i>A.1.2</i>	
		(R.A.2) Les 20 coopératives diversifient leurs activités	<i>A.2.1</i>	
			<i>A.2.2</i>	
			<i>A.2.3</i>	
		(R.A 3) Les produits réalisés par les femmes trouvent des débouchés commerciaux	<i>A.3.1</i>	
			<i>A.3.2</i>	

Le cadre logique est un outil souple de planification qui aide à structurer les objectifs, les indicateurs et les hypothèses de travail.

Se former, c'est bon. Se professionnaliser au Cabinet Finex Consulting, c'est encore mieux.

Au Cabinet Finex, c'est un apprentissage en situation réelle de travail au 95 84 86 90. Un label d'excellence pour la professionnalisation au Bénin

Le plan d'action permet un inventaire de toutes les activités à mener au cours de l'année en fonction des objectifs et résultats à atteindre, précisant les coûts et moyens à mettre en place et les instruments de vérification de l'atteinte de ces résultats.

Actions/Activités	Responsable	Date de début	Date de fin	Superviseur	Indicateurs de performance	Coûts/moyen
					Nombre de Partenaires	A définir par le Comité
					Le montant total des ressources mobilisées	A définir par le Comité
					La durée totale des sessions prévues	Sans coût
					Nombre de sessions animées	Sans coût
					A définir	A définir

« Tout ce que vous faites pour moi sans m'associer, vous le faites contre moi » MAHATMA GANDHI